



Himali aide aux enfants du Népal

BULLETIN DE SOUTIEN

Chers amis,

Le soutien c'est pour vous l'occasion de donner un peu à l'association, pour faire beaucoup. En faisant un don, vous nous accompagnez dans le choix de nos actions auprès des populations népalaises et vous nous aidez à pérenniser des projets importants pour les enfants du Népal, concernant leur scolarité, leur vie de tous les jours, leur avenir. Les dons sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66 % dans la limite des 20 % de votre revenu imposable.

Nous vous remercions pour votre geste de soutien et nous continuerons à vous informer de nos actions.

.....

Compléter ce document et le renvoyer à :

« Himali, aide aux enfants du Népal »
161 bd amiral de Grasse
83200 Toulon

☐ Oui, je donne à l'association.

Montant :

☐ Oui, je veux recevoir un reçu fiscal.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Email :

Date :

Signature :